

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 29 MARS 2023

OBJET :
Compte administratif 2022
Budget annexe locaux
commerciaux

Nombre de conseillers :
 - en exercice : 29
 - votants : 27

N° 2023.03.13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
 Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance.

PRESENTS : Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALLO, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Duilio NOVARO (pouvoir à P. CHAVE), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

ABSENTS : Francis FAYARD, Thierry SANCHEZ

Le Conseil Municipal réuni *sous la présidence de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe*, délibérant sur le compte administratif du Budget des Locaux Commerciaux de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Francis FAYARD, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOCAUX DE 2022				
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		15 491,23	2 132,39	
Opérations de l'exercice	36 022,70	35 866,62	17 213,91	16 622,59
Totaux	36 022,70	51 357,85	19 346,30	16 622,59
Restes à réaliser				
Totaux cumulés	36 022,70	51 357,85	19 346,30	16 622,59
Résultat de clôture		15 335,15	2 723,71	

Le Conseil décide d'affecter l'intégralité du résultat de fonctionnement, d'un montant de 15 335.15 € comme suit :

- 2 723.71 € au compte R1068 de la section d'investissement
- 12 611.44 € au compte R002 de la section de fonctionnement

Et de constater le résultat de 2 723.71 € au compte D001 de la section d'investissement.

Considérant la désignation à l'unanimité par le Conseil Municipal de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe, en tant que Présidente de séance, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote,

Et considérant ces résultats, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 22 Pour et 5 Abstentions :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2022 du Budget annexe des Locaux commerciaux et valide ces affectations,
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

29 MARS 2023